

APPEL D'OFFRES

ITB N°: SFL/PRM PROJECT 5310-extension/2025-2026/01 – Tôles de toiture alu zinc

Date : 07 Novembre 2025

Shelter For Life International (SFL) est une organisation humanitaire chrétienne internationale basée dans le Minnesota, aux Etats-Unis, qui aide les personnes déplacées, les réfugiés, les migrants et les personnes souffrant de conflits et de catastrophes à reconstruire leur vie et leur communauté grâce à des programmes d'hébergement et de développement communautaire. SFL mettra en œuvre le projet de réintégration des rapatriés en aidant ces derniers à se réinstaller dans leur pays d'origine en Casamance, au Sénégal. Le projet fournira des matériaux de toiture et de latrines aux ménages bénéficiaires pour les aider à construire des abris.

Dans le cadre du programme de réintégration des retournées dans les régions de Sédhiou et Ziguinchor, au Sénégal, SFL fournira des tôles de toiture à 200 ménages qui se réinstallent dans leurs villages d'origine.

Le Comité d'évaluation et d'attribution des offres de SFL (CEAO) invite les fournisseurs intéressés à soumettre leurs offres pour les matériaux cités ci-dessous :

Offre:

Description	Quantité	Destination
Fourniture de tôles ondulées pour toitures, en aluminium-zinc de 0,17 mm d'épaisseur, 800 mm de large et 2000 mm de long, de couleur aluminium-zinc.	24.000	Arrondissements de KATABA 1, DJIBANAR, NIAGUIS & NYASSIA

Ce document d'Appel d'Offres comprend les instructions aux fournisseurs, les spécifications techniques et les exigences administratives que les soumissionnaires devront satisfaire pour préparer et soumettre leurs offres pour examen par SFL.

Les fournisseurs admissibles peuvent accéder à l'intégralité du dossier d'appel d'offres en cliquant sur le lien ci-dessous : [DOSSIER D'APPEL D'OFFRE - FEUILLES DE TOLES DE TOITURE.docx](#).

Les offres doivent être soumises à l'adresse électronique ci-dessous en indiquant le titre de l'adresse « SFL/PRM PROJECT 5310-extension/2025-2026/01 – Tôles de toiture alu zinc » : prminfo@shelter.org au plus tard le **23 Novembre 2025 à 23h59, heure locale**. Les offres tardives seront rejetées.

SFL se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, ainsi que d'annuler le processus de passation de marché et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du contrat, sans obligation d'informer le(s) soumissionnaire(s) concerné(s) du motif de SFL.

Je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués. Le

Président de la CEAO